

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 12 février 2019

Date de la convocation : 05/02/2019

Nombre de conseillers en exercice : 51

Étaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Christophe BOUVIER, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Annie DUTRON, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, M. Pascal GERIN, Mme Annick GUICHARD, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. André MASSE, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Thierry QUINTARD, M. Adrien RUBAGOTTI, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES.

Absents suppléés : M. Christian JANIN représenté par sa suppléante Mme Catherine SOUCHON, M. Isidore POLO représenté par sa suppléante Mme Marcelle DELPHIS.

Ont donné pouvoir : Mme Michèle CEDRIN à M. Manuel BELMONTE, Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET à M. Bernard LINAGE, Mme Martine FAÏTA à M. Jean-André THOMASSY, M. Daniel PARAIRE à M. Patrick CURTAUD, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO, Mme Maryline SILVESTRE à Mme Annie DUTRON, M. Jacques THOIZET à Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN.

Absentes excusées : Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Blandine VIDOR.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE

OBJET : **FINANCES** – Budget : actualisation des autorisations de programme et crédits de paiement

Rapporteur : Thierry KOVACS

NOTE DE SYNTHÈSE

Dans le prolongement du vote du budget primitif 2019, il est nécessaire de statuer sur les autorisations de programme et crédits de paiement.

Rappelons que ce système permet d'engager une opération dans sa globalité mais de n'inscrire au budget que les dépenses susceptibles d'être réellement payées dans l'année. C'est ainsi que les marchés et actes notariés peuvent être signés dans les limites financières de l'autorisation de programme sans mobiliser prématurément la totalité des crédits budgétaires.

Les dispositions comptables et budgétaires prévoient que les autorisations de programme et de crédits de paiement doivent être votées à chaque étape budgétaire.

Il vous est donc proposé d'approuver, en complément du vote du budget 2019, les évolutions suivantes :

1- La création de nouvelles opérations :

Budget principal n°141 « Travaux eaux pluviales 2019-2021 » - durée 3 ans – Montant de l'AP : 1 190 000 € ;

Budget principal n°169 « Rivières et ruissellement 2019-2021 » – durée 3 ans – Montant de l'AP : 600 000 € ;

Budget principal n°236 « Bassin stockage restitution Vienne Nord 2019-2021 » – durée 3 ans – Montant de l'AP : 3 240 000 € ;

Budget principal n°183 « Nouveau bassin stade nautique de St Romain en Gal 2019-2021 » – durée 3 ans – Montant de l'AP 11 185 000 €.

Budget annexe de l'assainissement n°192-193-195-197-200-204-216-222-224-225-227 « Travaux réseaux 2019-2021 » – durée 3 ans – Montant de l'AP : 6 930 000 € ;

Budget annexe d'assainissement n°201 « Raccordement Côtes d'Arey à la STEP Vienne Sud 2019-2021 » – durée 3 ans – Montant de l'AP : 2 030 000 € ;

Budget annexe de l'assainissement n°205-2016 « Raccordement Eyzin-Pinet à la STEP Vienne Sud 2019-2021 » – durée 3 ans – Montant de l'AP : 2 045 000 € ;

Budget annexe de l'assainissement n°219 « Renouvellement STEP Les Haies 2019-2021 » – durée 3 ans – Montant de l'AP : 690 000 €.

2- L'augmentation de la durée des autorisations de programme suivantes, pour une année supplémentaire :

Budget principal n°121 « Enfouissement conteneurs 2014-2019 » ;

Budget principal n°123 « Modernisation des déchèteries 2014-2019 » ;

Budget principal n°160 « Accessibilité des établissements recevant du public 2015-2019 ».

3- L'augmentation des autorisations de programme suivantes :

Budget principal n°121 « Enfouissement conteneurs 2014-2019 » : + 350 000 € ;

Budget principal n°160 « Accessibilité des établissements recevant du public 2015-2019 » : + 20 000 € ;

Budget principal n°168 « Voie verte traversée de Vienne 2017-2019 » : + 213 600 €.

Budget annexe des transports et déplacements n°171 « Plateforme de mobilité territoriale 2017-2019 » : + 1 000 000 €.

Les opérations concernées par les autorisations de programme et crédits de paiement figurent dans le tableau annexé à la présente délibération, lequel indique pour chaque opération, le montant de l'autorisation de programme et le détail des crédits de paiement envisagés en 2019 et pour les années suivantes.

VU le code général des collectivités territoriales,

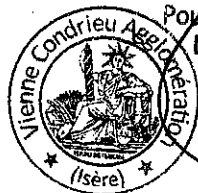
VU les dispositions des nomenclatures comptables M14, M43 et M49,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE :

APPROUVE l'actualisation des autorisations de programme et crédits de paiement tel que décrits dans l'état annexé.

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

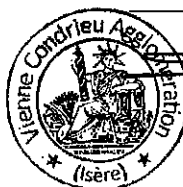
Conseil Communautaire du 12 février 2019
Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le 15 FEV. 2019
et a été publiée le 15 FEV. 2019



Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général Adjoint

Samuel RIBLIER

Pour extrait certifié conforme
Le Président,



Thierry KOVACS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

2019

BUDGET PRINCIPAL

N°	Libellé	Montant des AP			Montant des CP		
		Autorisations de programmes votés y compris ajustements	Révision de l'exercice 2019	Total cumulé	Crédits déjà mis en place	Crédits de paiement au BP 2019	Crédits de paiement étapes budgétaires et années suivantes
n°121	Enfouissement conteneurs 2014-2019	1 568 000,00	350 000,00	1 918 000,00	1 568 000,00	350 000,00	0,00
n°123	Modernisation des déchèteries 2014-2019	1 358 000,00		1 358 000,00	1 308 000,00	50 000,00	0,00
n°130	Complément d'échangeur Vienne Sud 2017-2022	2 120 000,00		2 120 000,00	65 000,00	53 000,00	2 002 000,00
n°141	Travaux eaux pluviales 2019-2021	1 190 000,00		1 190 000,00		390 000,00	800 000,00
n°160	Accessibilité des E.R.P. 2015-2019	886 000,00	20 000,00	906 000,00	886 000,00	20 000,00	0,00
n°168	Voie verte traversée de Vienne 2017-2019	4 000 000,00	213 600,00	4 213 600,00	3 413 600,00	800 000,00	0,00
n°169	Rivières et ruissellement 2019-2021	600 000,00		600 000,00		200 000,00	400 000,00
n°183	Nouveau bassin stade nautique St Romain en Gal 2019-2021	11 185 000,00		11 185 000,00	65 000,00	200 000,00	10 920 000,00
n°236	Bassin stockage restitution Vienne Nord 2019-2021	3 240 000,00		3 240 000,00		40 000,00	3 200 000,00
	TOTAL	26 147 000,00	583 600,00	26 730 600,00	7 305 600,00	2 103 000,00	17 322 000,00

BUDGETS ANNEXES

TRANSPORTS

N°	Libellé	Montant des AP			Montant des CP		
		Autorisations de programmes votés y compris ajustements	Révision de l'exercice 2019	Total cumulé	Crédits déjà mis en place	Crédits de paiement au BP 2019	Crédits de paiement étapes budgétaires et années suivantes
n°171	Plateforme de mobilité territoriale 2017-2019	3 600 000,00	1 000 000,00	4 600 000,00	3 000 000,00	1 600 000,00	-
	TOTAL	3 600 000,00	1 000 000,00	4 600 000,00	3 000 000,00	1 600 000,00	-

ASSAINISSEMENT

N°	Libellé	Montant des AP			Montant des CP		
		Autorisations de programmes votés y compris ajustements	Révision de l'exercice 2019	Total cumulé	Crédits déjà mis en place	Crédits de paiement au BP 2019	Crédits de paiement étapes budgétaires et années suivantes
n°192-193-195-197-200-204-216-222-224-225-227	Travaux réseaux 2019-2021 Raccordement Cotes d'Arcy à la STEP Vienne Sud 2019-2021	6 930 000,00		6 930 000,00		515 000,00	6 415 000,00
n°201	Raccordement Eyzin Phinet à la STEP Vienne Sud 2019-2021	2 030 000,00		2 030 000,00		30 000,00	2 000 000,00
n°205-206	Renouvellement STEP Les Haies 2019-2021	2 045 000,00		2 045 000,00		45 000,00	2 000 000,00
n°219	Renouvellement STEP Les Haies 2019-2021	690 000,00		690 000,00		20 000,00	670 000,00
	TOTAL	11 695 000,00	-	11 695 000,00	-	610 000,00	11 085 000,00

